

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 | LA CHARMAIE – COLLOMBEY-MURAZ

Participation AG

Présents : 23

Excusés : 29 bureaux affiliés et VIP

Présents AVMC : Blanc Alexandre, Bourban Blaise, Bruchez Pierre, Clausen Diego, Cordonier Joseph, Dany Cavasin Linda, Gabbud Pierre-Alain, Loretan Fabian, Marquis François-Xavier, Meyer François, Mittaz Xavier, Moix Stéphane, Roduit-Thurre Amélie

Présents invités : Bonadio Gregorio, Bonvin Roger, Claivaz Flavien, Gollut Rudy, Maret Marianne, Meichtry-Gonet Chiara, Mettan Nicolas, Nançoz Sébastien, Schmid Manfred, Turin Olivier

Président : Pierre-Alain Gabbud

Durée : 17h05 – 18h45

L'ordre du jour de l'AG est le suivant :

- 1. Propos de bienvenue, contrôle des présences**
- 2. Approbation de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du PV de l'AG d'octobre 2020**
- 4. Rapport du Président**
- 5. Présentation des comptes 2020**
- 6. Rapport de vérification et approbation des comptes**
- 7. Présentation du budget 2021**
- 8. Élections statutaires**
- 9. Présentation constructionvalais**
- 10. Divers**

1. Propos de bienvenue, contrôle des présences

1.1 L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée par e-mail. Comme mentionné dans la convocation, le PV de l'AG 2020 a été publié sur le site de l'AVMC. Aucune autre modification de l'ordre du jour n'a été reçue par le comité.

Le Président ouvre officiellement la séance accueillant les personnes présentes et les remerciant d'avoir pris du temps pour se consacrer à l'AVMC.

M. Olivier Turin président de la commune de Collombey-Muraz nous fait l'honneur de présenter sa commune qui compte bientôt 10 000 habitants. Sont évoqués entre autres le projet de fusion avec la ville de Monthey, le PAZ, le moteur du développement économique mis à disposition pour les startups, le développement de la zone industrielle et les futurs investissements qualitatifs. Collombey-Muraz ne veut pas être qualifiée de cité dortoir, tout est mis en œuvre pour devenir un Chablais attractif.

M. Nicolas Mettan, chef du service du développement territorial du canton du Valais présente la conférence du jour sur le thème « Défis et état des lieux de l'aménagement du territoire ». Après avoir retracé l'historique de cette loi, il évoque la difficulté de la mise en application d'une loi dont le Valais n'a pas voulu. Sont également évoqués la densification versus la protection du patrimoine et les défis qui

nous attendent, notamment vivre ensemble sur un territoire limité, le rapport entre la propriété individuelle et la collectivité.

2. Approbation de l'ordre du jour

2.1 L'ordre du jour est approuvé sans remarque.

3. Approbation du PV de l'AG d'octobre 2020

3.1 La lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale 2020 n'étant pas demandée et aucune remarque n'étant formulée à son encontre, ce dernier est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du Président

4.1 En mars 2019 a eu lieu notre dernière AG en présentiel, compétence avait été donnée au comité en place de le renforcer ; les membres en fonction sont présentés : deux femmes, trois personnes de la partie germanophones, toutes les professions y sont représentées. Le président fait part du plaisir qu'il a à œuvrer au sein de ce comité dynamique et engagé, il remercie chaleureusement les personnes qui y sont engagées. Des remerciements particuliers sont adressés à M. Alexandre Blanc qui a quitté le comité après plus de 9 ans d'activité

Pierre-Alain Gabbud, ingénieur HES E	Président
Amélie Roduit-Thurre, architecte HES	Vice-présidente
Diego Clausen, architecte EPF/SIA	Vice-président
Blaise Bourban, ingénieur EPF/SIA CVS	Trésorier
Pierre Bruchez, ingénieur civil EPF	Membre
Linda Dany Cavasin, ingénieure civil ETH	Membre
Fabian Loretan, ingénieur civil EPF	Membre
François Meyer, architecte FAS SIA	Membre
Stéphane Moix, ingénieur en génie rural EPF	Membre

Le Président situe notre association dans la constellation économique et les différents liens d'intérêts cantonaux, intercantonaux et fédéraux.

Les actions menées sont les suivantes :

- Gestion de l'opérationnel : annualisation des comptes, adaptation des cotisations décidées en 2017, fichier des membres selon No IDE, mise en place de l'extranet
- Réorganisation et visibilité de l'AVMC
- CTT
- Formation des apprentis : Your Challenge, examens, salaires des apprentis
- Synergie SIA/AVMC

Sont passés en revue les objectifs stratégiques pour 2021 :

- CTT ou CCT : statut particulier des stagiaires, mise à jour au minimum du CTT
- Défense des intérêts et services aux membres
- Bilinguisme et site internet bilingue
- Visibilité et recrutement de membres
- Formation professionnelle
- Marchés publics : guide des bonnes pratiques

5. Présentation des comptes 2020

5.1 M. Blaise Bourban, trésorier donne lecture des comptes d'exploitation.

Résultats 2020		
Produits	CHF	119'501.-
Charges	CHF	106'125.-
Bénéfice	CHF	13'376.-
Bilan	CHF	186'850.-

6. Rapport de vérification et approbation des comptes

- 6.1 Le rapport de l'organe de contrôle est rédigé par MM. Michel Troillet et Jérôme Déchannez. Lecture dudit rapport est donnée par M. Blaise Bourban. Sur la base des vérifications effectuées, il est proposé à l'Assemblée d'approuver les comptes 2020 tels que présentés et d'en donner décharge au comité et aux vérificateurs.
L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité et donne décharge au comité.

7. Présentation du budget 2021

- 7.1 Le budget proposé pour l'exercice 2021 est le suivant :

Budget 2021		
Produits	CHF	120'000.-
Charges	CHF	119'000.-
Bénéfice	CHF	1'000.-

Le budget n'étant sujet à aucune question ou remarque, il est accepté à l'unanimité.

8. Élections statutaires

- 8.1 Aucune élection n'est proposée, le comité comme constitué est reconduit sous les applaudissements de l'assemblée.
Les vérificateurs des comptes sont également reconduits dans leur fonction.

9. Présentation constructionvalais

- 9.1 Présentation par Mme Chiara Meichtry-Gonet, secrétaire générale de constructionvalais et sous-directrice de l'AVE. Cette association est constituée des trois piliers majeurs que sont le gros-œuvre, le second-œuvre et les mandataires de la construction, ayant pour but de défendre les intérêts de la branche de la construction dans son ensemble au niveau local et cantonal, tout en s'appuyant sur ses forts relais supra-régionaux et nationaux pour faire entendre la voix particulière du Valais également sur la scène fédérale. Composée de diverses commissions : lobby, marchés publics élargie, arbitrage et conciliation, formation et énergie. Quelques priorités pour 2021 sont énoncées : renforcer les axes lobby cantonal et fédéral, promouvoir un schéma d'interaction - partenariat/dialogue - dans le domaine de l'énergie et promouvoir les synergies dans le domaine de la formation.
À l'issue de la présentation, le Président, M. Pierre-Alain Gabbud souligne la bonne entente et fructueuse collaboration entre les deux associations.

10. Divers

- 10.1
- Intervention de M. Rudy Gollut, chef de section bâtiment et construction au centre de formation professionnelle qui insiste sur l'enjeu majeur de la formation et de la relève.
 - Intervention de M. Manfred Schmid, président du Grand Conseil pour transmettre les salutations du parlement, il affiche sa satisfaction sur les élections à la députation et le renouvellement de 54 % des députés et suppléants. Le plein emploi dans notre canton est relevé ainsi que la situation économique particulièrement dans le milieu bancaire, en référence aux taux d'intérêts.
 - Intervention de Mme Marianne Maret, conseillère aux États qui développe deux projets de lois, la loi sur les voies cyclables ainsi que la suppression de la valeur locative.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'Assemblée générale et invite les participants à partager un cocktail dinatoire.

Procès-verbal tenu par Marceline Zenhäusern